

Technicien de moteurs marins (435B) Fiche d'aide à l'examen

L'examen de Technicien de moteurs marins (435B) est basé sur les objectifs généraux de rendement, soit les « ensembles de compétences » identifiés dans le registre de la norme de formation pour le métier en question. La norme de formation décrit les compétences et les connaissances requises pour exercer les fonctions du métier. Ces normes ainsi que l'examen ont été élaborés en consultation avec des représentants du métier. La note de passage à l'examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification de l'Ontario est de 70 %. Pour plus d'informations sur la procédure d'examen et la préparation nécessaire, veuillez consulter : [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Pourcentage de questions pour chaque ensemble de compétences faisant partie de la norme de formation par l'apprentissage

Ensemble de compétences	Pourcentage (%) des questions de l'examen
Pratiques de travail <ul style="list-style-type: none"> • Se protéger et protéger les autres • Pratiques générales du métier • Inspections prélivraison • Systèmes d'alimentation en air et systèmes auxiliaires 	21 %
Système moteur et composants <ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de gestion du carburant des moteurs • Systèmes mécaniques du moteur • Systèmes électriques et électroniques du moteur 	41 %
Groupes propulseurs et composants <ul style="list-style-type: none"> • Systèmes d'entraînement et de propulsion 	29 %
Systèmes et accessoires de bateau <ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de direction, systèmes de gestion du carburant, systèmes électriques 	9 %
TOTAL	100 %

Mis à jour le 24 mai 2022